

chercher à tirer parti des traditions instaurées par des Canadiens et du travail qu'ils ont déjà accompli. Je veux que les Canadiens s'inspirent aujourd'hui de la tradition que nous ont léguée nos prédécesseurs qui ont laissé leur marque dans le monde et qu'ils reconnaissent que ce qui pouvait être considéré hier comme un acte de charité est aujourd'hui une question d'intérêt bien compris.

Comme je vous l'ai déjà dit, je peux, en qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, publier le document et entamer le processus, mais son succès ne sera pas fonction de l'action d'un ministre ou d'un gouvernement. Il dépendra de la fidélité des Canadiens à la tradition de service personnel à l'étranger, d'intérêt pour ce qui se passe au delà de nos frontières et d'ouverture sur le reste du monde. C'est cette tradition qui est profondément enracinée dans l'Église catholique, et, j'en suis convaincu, dans notre peuple.

Je vous remercie de votre attention.